



# Projet de rénovation et d'agrandissement de la Halle Polyvalente Avry-devant-Pont



Chère Citoyenne,  
Cher Citoyen,

Suite à l'acceptation par l'Assemblée communale de poursuivre le projet de rénovation et d'agrandissement de la HAP tel que présenté, le Conseil communal tient à vous communiquer ce qui suit quant à l'avancée du dossier.

Nous vous informons que suite à l'appel d'offres pour l'architecture, **le mandat pour la poursuite du projet a été attribué à :**

***L'Atelier d'Architecture A3  
Rue de la Condémine 56  
1630 Bulle***

D'autre part, la **Commission de la HAP** travaille activement sur ce projet, et si tout se passe comme prévu, **la mise à l'enquête de la demande de permis pourrait avoir lieu en mars 2013.**

A noter également que des informations relatives à l'avancée du dossier seront régulièrement chargées sur le site Internet communal. Vous pouvez toutefois en tout temps nous faire part de vos remarques ou proposition, à l'adresse de l'administration communale ([commune@pont-en-ogoz.ch](mailto:commune@pont-en-ogoz.ch)).

Tout en vous remerciant de votre attention à ce qui précède, nous vous adressons, Chère Citoyenne, Cher Citoyen, nos salutations les meilleures.

**Le Conseil communal**

Avry-devant-Pont, le 25 février 2013